

15/05/2018 Communiqué de presse

## LA DINSIC SE MOBILISE POUR LA RÉUSSITE DE L'OUVERTURE DES LOGICIELS PUBLICS: PUBLICATION DE LA POLITIQUE DE CONTRIBUTION DE L'ÉTAT **AUX LOGICIELS LIBRES**

Conformément à la Loi pour une République Numérique, les codes sources des logiciels produits par les administrations seront officiellement libres par défaut à partir du 7 octobre 2018, une transition qui affirme l'engagement de l'État en faveur du logiciel libre.

Pour accompagner les administrations dans la production de codes sources ouverts, la direction interministérielle du numérique et du système d'information et de communication de l'État (DINSIC) publie sa politique de contribution aux logiciels libres.

Ses objectifs:



Aiguiller les développeurs de la fonction publique (titulaires ou contractuels) ou prestataires, dans la mise en œuvre de codes sources ouverts.



**Encourager les agents publics** à contribuer aux logiciels libres dans le cadre de leurs missions.

Cette politique est le **fruit d'un travail collaboratif** entre gouvernements, communautés du libre, associations non gouvernementales, associations gouvernementales internationales, sociétés privées et représentants du secteur académique. Son élaboration a débuté en 2016 dans le cadre du Partenariat pour un gouvernement ouvert. Elle a fait l'objet d'un appel à commentaires publics avant d'être validée par l'ensemble des DSI ministériels le 15 février 2018.

Sont concernés les codes sources de tout nouveau logiciel développé en interne par l'administration ou par des prestataires externes pour le compte de l'administration. La DINSIC publiera dans un second temps une méthodologie pour accompagner les administrations dans l'ouverture de codes sources existants. Les fonctions publiques hospitalières et territoriales sont hors périmètre de cette politique de contribution mais sont invitées à s'en inspirer librement.

La DINSIC espère ainsi faciliter la mise en œuvre de l'ouverture des codes sources publics et renforcer la contribution de l'État aux biens communs numériques.

Ce document est publié sur Github sous la Licence Ouverte 2.0.



Consulter la politique de contribution aux logiciels libres de la DINSIC

Contact presse DINSIC Rachel Wadoux 01.71.21.11.98 - 06.34.21.55.48 rachel.wadoux@modernisation.gouv.fr